



TCHAT' OUILLON

Bulletin municipal mai 2019

Le mot du maire

Notre mandature se poursuit sous le signe des travaux et des rénovations.

Nous voici engagés dans ceux de nos deux logements communaux : l'ancien presbytère pour 14 000€ et l'appartement au-dessus de l'école pour 61 000€.

Le planning de travaux prévoit une livraison fin juin et nous accueillerons donc cet été deux nouvelles familles supplémentaires à Ouillon.

Le budget 2019 vient d'être voté en restant vigilant sur les dépenses engagées, tout en maintenant un niveau d'investissement adapté à nos besoins, et ceci sans augmentation des taux des impôts locaux.

Le dossier sur la prévention des inondations dans notre village est repris par la Communauté de communes nord-est Béarn, qui a acquis cette mission à travers la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Les zones à risque ont été identifiées et une carte précise est en cours d'élaboration. Les solutions seront ensuite proposées avec l'expertise de « l'Institution Adour ». Nous communiquerons régulièrement sur l'avancée de ce dossier

A l'occasion du centenaire de la célébration du 11 novembre, M. le Préfet et l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) ont tenu à remercier les enfants de l'école pour leur participation active à la cérémonie et à l'exposition, par l'envoi d'un diplôme commémoratif qui leur sera remis lors d'un prochain goûter à l'école.

Avec les beaux jours, les festivités et les manifestations reviennent, et je renouvelle mes remerciements et encouragements à tous les bénévoles, membres d'associations, membres du CCAS et autres qui s'investissent régulièrement dans la commune, nous pouvons compter sur eux pour apporter à notre village convivialité, solidarité et joie de vivre.



Informations communales

- Vœux

Début janvier, une centaine d'ouillonaises et d'ouillonais a assisté à la cérémonie des vœux organisée par le conseil municipal.

Jean-Marc Fourcade a rappelé qu'après les importantes réalisations des années 2015-2017 (école, foyer), seules des opérations d'entretien courant ont été effectuées en 2018 : voirie, petit équipement à la salle des fêtes, sécurisation de l'école et réfection du plancher de la garderie, mise en place d'éclairages.

Au cours de l'exercice 2019, des travaux seront menés dans les bâtiments communaux, notamment au presbytère (menuiseries, chauffages) mais surtout dans l'appartement au-dessus de l'école qui sera significativement rénové. L'éclairage du parking salle des fêtes sera mis en place et divers travaux de voirie réalisés. Plusieurs projets sont étudiés : réfection du soubassement est de l'église et consolidation de l'autel, mise en place d'un bassin écrêteur de crues afin de sécuriser le centre-bourg.

Il convient également de noter que l'élaboration du plan communal de sauvegarde (mise en sécurité de la population en cas d'incidents climatiques ou technologiques) est achevée, à l'instar du plan de prévention des risques technologiques afférent au camp militaire de Sedzère défini par les services du ministère de la Défense.

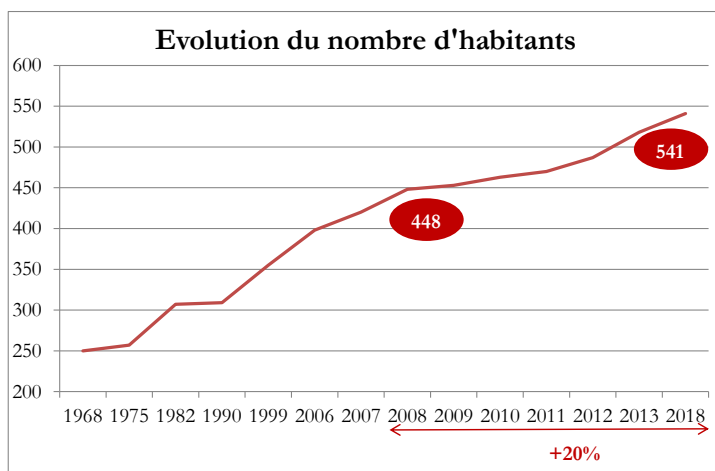
Les responsables des différentes associations ont ensuite présenté leurs activités et leurs projets. Ils ont été chaleureusement félicités et remerciés pour leur animation du village. Le maire a également adressé ses remerciements aux agents communaux et à l'équipe scolaire pour leur implication dans la vie de la commune.

Après un rappel des actions du Centre communal d'action sociale (ateliers jeunes, repas des aînés...), le compte administratif 2018 a été présenté (voir rubrique page suivante).

La soirée s'est poursuivie avec la dégustation de la traditionnelle galette.

- Recensement

Le recensement de la population mené en début d'année par Nicolas Ellissalt pour l'INSEE fait état de 222 logements dans notre commune pour 541 habitants.



- Compte administratif 2018 & Budget 2019

Budget de fonctionnement 2018:

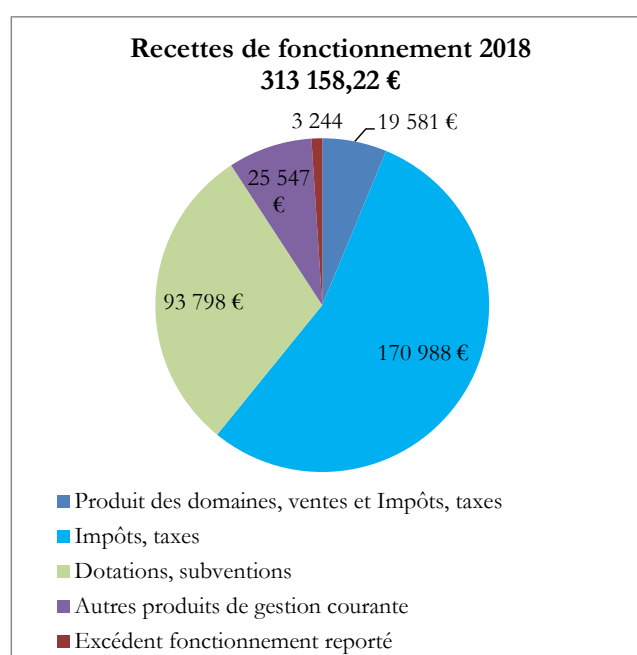
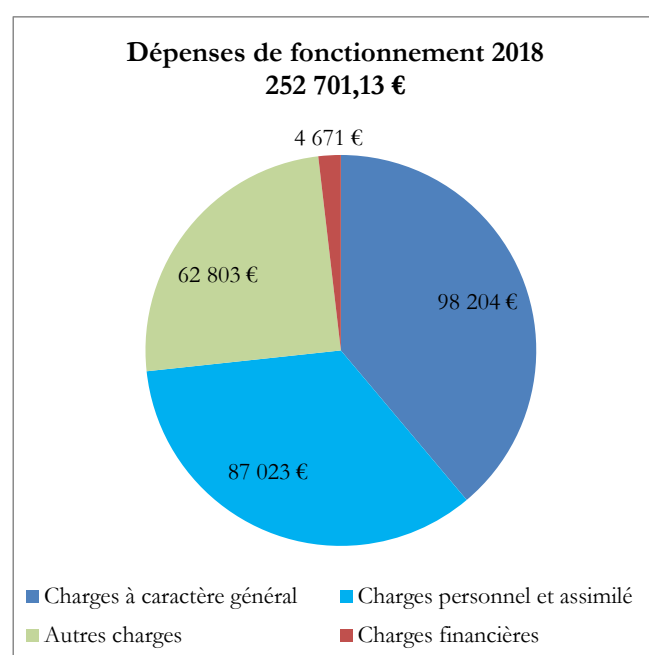
Il a été marqué par quelques dépenses imprévues comme celles liées aux inondations du mois de juin qui nous ont obligés à remettre en état plusieurs chemins ruraux pour un montant total de 12 856€.

Des recettes habituellement enregistrées ont fait également défaut:

- les 2 appartements communaux (presbytère et école) ont été libérés fin août et nous n'avons pas reloué ces logements car ils nécessitaient une remise en état après plus de 15 années de locations ininterrompues.

- le contrat aidé d'insertion s'est terminé courant septembre et nous avons dû recruter une nouvelle employée communale pour la cantine et l'entretien de l'école.

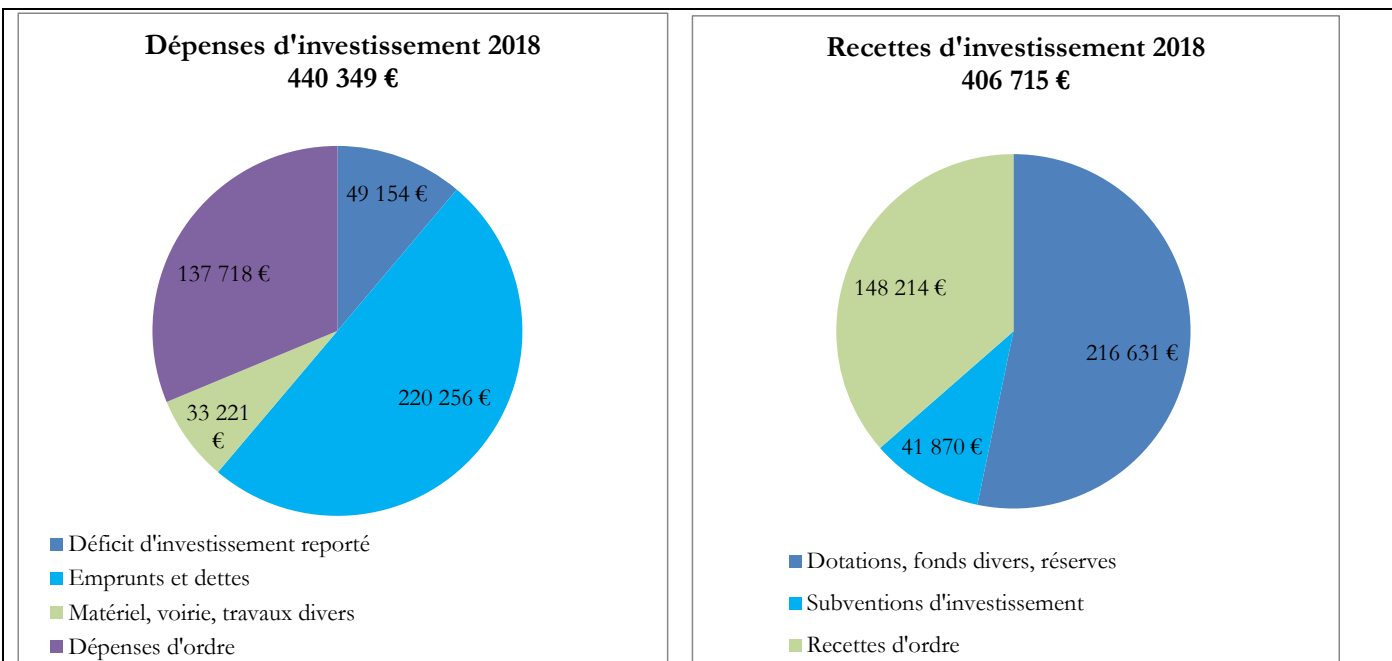
Malgré ces imprévus, le budget de fonctionnement présente, comme les années précédentes, un solde créditeur de 60 457,41€ résultat du différentiel entre total des recettes (313 158,22€) et total des dépenses (252 700,81€). Il reflète la poursuite de la maîtrise de nos charges tout en maintenant les mêmes taux d'imposition depuis 5 ans.



Budget d'investissement 2018

Il présente quant à lui un déficit de -33 633,26€ qui résulte à la fois du report du déficit de l'année précédente (du fait des travaux de rénovation de la salle des fêtes) et du remboursement de la majeure partie des crédits relais souscrits pour pallier le décalage des versements des diverses subventions et remboursement de TVA.

Nos principaux investissements en 2018 se sont limités à l'achat de matériel pour équiper notre salle ((tables et chaises pour 2 183€), à des travaux de sécurisation de l'école (5 365€) et à la réfection de la voirie communale pour 15 946€ (Cami de Capsus et busage du fossé de Las Quindas).



Budget primitif pour 2019 :

Il a été voté avec une prévision d'équilibre du budget de fonctionnement à 30 1750€ sans hausse de la fiscalité communale pour la sixième année consécutive et une prévision d'équilibre du budget d'investissement à 184 185€. Les principaux travaux porteront cette année sur la rénovation des appartements de l'école pour 61 000€ et du presbytère pour 14 000€, l'éclairage du parking de la salle des fêtes et des travaux de rénovation du chœur de l'église. Nous financerons ces travaux avec un emprunt et de l'autofinancement.

- Règles de bonne conduite

Nous vous rappelons que la collecte des ordures doit se faire dans les containers prévus à cet effet et que toute personne qui contreviendrait à cette règle est passible d'une amende pénale.



En effet, si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), 180 € au-delà de ce délai. À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. De plus, si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

Un premier trimestre animé

- ESO : Rugby

C'est dans une ambiance festive que cent seize convives ont partagé, dimanche 10 mars, l'excellente poule au pot précédée de son traditionnel bouillon et suivie d'un fameux brebis local bien connu des ouillonnais ! La retransmission du match Irlande-France, malgré la défaite des bleus, n'a pas provoqué d'indigestion, il faut dire que le temps et même la bière étaient... irlandais! Félicitations et merci à toute l'équipe de l'étoile sportive, cornaquée par Bruno Salomon, pour cette après-midi fort conviviale, vivement la prochaine!



- APE : Carnaval et soirée théâtre

Des chevaliers, des princesses, des super héros, des pirates, des tigres, des indiens et même Super Mario ont été aperçus dans les rues et chemins de notre village le 17 mars dernier... Pas de panique, les enfants de l'école s'étaient rassemblés pour fêter dignement Carnaval et ainsi l'arrivée des beaux jours. Après avoir défilé dans différents quartiers du village et salué la population, ils se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un goûter bien mérité mais aussi pour juger San Pançard et lui faire expier toutes ses turpitudes.

Merci à toutes et à tous pour le bel accueil que vous leur avez réservé mais aussi toutes nos excuses à celles et ceux auxquels nous n'avons pas pu rendre visite cette fois...



- Une semaine plus tard, c'est une soirée théâtre un peu particulière qu'a organisée l'association des parents d'élèves puisqu'elle a convié une troupe spécialisée dans l'improvisation. Les EpiScènes et ses comédiens "fous fous", comme ils se présentent, ont régaler petits et grands avec leurs ImproVocs. S'emparant de thèmes proposés par les spectateurs, les acteurs ont offert à l'assistance des interprétations loufoques de divers sentiments, ont fait revenir le Père Noël d'Avoriaz pour faire face à la grève de ses lutins jaunes, ont du sans savoir qui ils étaient se mettre dans la peau de Batman, de Pluto ou d'un improbable Pikachu...



Rendez-vous à ne pas manquer durant ce printemps

- Rendez-vous citoyens : rappel

- Traditionnelle cérémonie du 8 mai devant le monument aux morts à 11h.
- Elections européennes le 26 mai.

- Parents d'élèves, à vos baskets !

Le dimanche 12 mai à partir de 10h, l'APE organise une course à pied relais parents-enfants. Aucune compétition, ni chrono, ni podium! Le but cette rencontre sportive est de partager un moment convivial, dans la bonne humeur avec nos enfants!

- Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin :

- Animation à destination des enfants le mercredi 5 juin

L'APE convie les enfants mais aussi toutes les personnes intéressées par ce sujet à une matinée autour des objectifs du développement durable (ODD) : intervention de Marie PELLE qui présentera les missions scientifiques auxquelles elle participe (comptage de mammifères marins, visite aux ours polaires...), jeu de l'oie de l'ONU sur les ODD, lecture de la légende amérindienne du colibri et autres surprises...

- Collecte de livres au profit de l'association Bibliothèques Sans Frontières

Durant la semaine européenne du développement durable, tous les magasins Fnac de France peuvent recevoir des dons de livres des particuliers, qui sont ensuite apportés au siège de l'association Bibliothèques Sans Frontières. Les ouvrages collectés sont destinés à approvisionner les bibliothèques partenaires du monde entier après une évaluation très précise de leurs besoins. Bibliothèques Sans Frontières (BSF) monte des programmes dans plus de 25 pays, au Burundi, en Grèce, en Colombie, en France... Lorsqu'ils ne correspondent pas au besoin des populations locales, certains ouvrages issus du don sont susceptibles d'être vendus au bout d'un certain temps par BSF. L'intégralité des bénéfices issus de ces ventes sont consacrés aux programmes de solidarité internationale de l'association.

Nous nous proposons de centraliser tous les dons de notre village et d'acheminer ensuite tous les ouvrages collectés à la Fnac Pau. Vous pouvez donc apporter vos livres (en bon état et pas trop anciens en particulier pour des ouvrages concernant des sujets évolutifs) du 2 mai au 29 mai 2019 à la mairie pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.

Merci pour vos apports répondant aux critères ci-dessous :

Ouvrages d'information et de divertissement :

- Ouvrages de fiction et non-fiction pour les publics jeunesse et adulte ;
- Ouvrages documentaires dans tous les domaines (en tenant compte du critère d'obsolescence) ;
- Albums (texte abordable, très illustrés) dont albums sans texte et albums de première lecture ;
- Contes de tous pays ;
- Romans, dont romans de première lecture ;
- BD (catégorie très demandée).

Ouvrages de référence : Dictionnaires en bon état.

Ouvrages documentaires :

- Informatique : moins de 2 ans ;
- Philosophie et psychologie : pas d'obsolescence si le livre est en bon état ;
- Sociologie : ouvrages de référence, historiques dans le domaine ou études de moins de 5 ans ;
- Histoire de la Politique : histoires et sciences politiques hors ouvrages programmatiques ;
- Économie : ouvrages de référence, historiques dans le domaine ou études de moins de 5 ans ;
- Droit : moins de 5 ans pour les manuels, moins de 2 ans pour les codes ;
- Sciences : moins de 10 ans, et moins de 15 ans pour les mathématiques et la physique ;
- Médecine : moins de 5 ans ;
- Art : pas d'obsolescence si le livre est en bon état ;
- Littérature : pas d'obsolescence si le livre est en bon état ;
- Histoire : pas d'obsolescence si le livre est en bon état ;
- Géographie: moins de 10 ans.

- *Fête de l'école et concert le 21 juin*

L'APE vous convie à la fête de l'école le vendredi 21 juin à partir de 18h30. Elle sera suivie, fête de la musique oblige, d'un concert qui permettra de prolonger la soirée dans une ambiance chaleureuse en écoutant des prestations de qualité.

Carnet

- *Carnet noir*

Le 19/01/2019, décès de Marie CAPBLANCQ

- *Carnet rose*

Le 02/01/2019, naissance d'Inès VAZQUEZ

- *Carnet blanc*

Le 19/04/19, mariage d'Anne MOUSTEOU et de Pim PEEREBOOM.

Textes et photos

Roland TOUYA, Jean-Marc FOURCADE, Jean-Louis LAHON, Florence LACHET-TOUYA.